

Direction Opérationnelle des Télécommunications Ain Defla
Rue Emir Abdelkader Ain Defla
NIF : 000216290656936

Consultation n° : 14/2022

La Direction opérationnelle des télécommunications d'Ain-Defla lance la consultation relative à la réalisation des prestations suivantes :

**Étude et lever topographique des biens fonciers téléphoniques
à travers la wilaya d'Ain defla**

Les personnes physiques ou entreprises activant dans le domaine et intéressées par la présente consultation, peuvent retirer dans un délai de 10 jours à compter de la première parution de cet avis dans le site web d'Algérie Télécom, le cahier des charges auprès du service achats de la Direction opérationnelle des télécommunications d'Ain-Defla.

Les soumissionnaires doivent adresser leurs offres accompagnées des documents administratifs suivants :

Offre technique :

- 1- Le cahier des charges dûment rempli, visé et paraphé par le soumissionnaire.
- 2- Les déclarations à souscrire et de probité, servies et signées.
- 3- Les documents fiscaux et parafiscaux.
- 4- Casier judiciaire n°03 en cours de validité.

Offre financière :

- 1- La lettre de soumission, servie et signée
- 2- Le bordereau des prix unitaires, dûment rempli, visé et signé.
- 3- Le devis quantitatif, servi et signé

Les deux offres techniques et financières, accompagnées de toutes les pièces réglementaires exigées dans le cahier des charges, doivent parvenir sous doubles plis fermés, l'enveloppe extérieure ne doit comporter que la mention :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Consultation n° 14/2022

« Étude et lever topographique des biens fonciers téléphoniques à travers la wilaya d'Ain defla »

Les offres techniques et financières doivent être insérées dans deux enveloppes fermées et cachetées comme suit:

L'enveloppe contenant l'offre technique, porte les mentions suivantes :

Offre technique

L'enveloppe contenant l'offre financière, porte les mentions suivantes :

Offre financière

La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) jours à compter de la 1^{ère} parution de l'avis dans le site web d'Algérie Télécom.

La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de 8h00 à 14h00 auprès du service Achats.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique, le jour de dépôt des offres, à **14 h 00** au niveau du siège de la Direction

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent (100) jours à partir de la date d'ouverture des plis.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.